

**Syndicat  
Intercommunal  
pour le Gaz  
et l'Électricité  
en Île-de-France**



64 bis, rue de Monceau  
75008 Paris  
Téléphone 01 44 13 92 44  
Télécopie 01 44 13 92 49  
[www.sigeif.fr](http://www.sigeif.fr)

HAUTS-DE-SEINE  
SEINE-SAINT-DENIS  
VAL-DE-MARNE  
ESSONNE  
YVELINES  
VAL-D'OISE  
SEINE-ET-MARNE

Paris, le 17 janvier 2012

#### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Publication de l'appel d'offres européen du SIGEIF pour l'achat de gaz naturel et de services d'efficacité énergétique au profit de 267 collectivités et établissements publics d'Île-de-France**

Le Sigeif (Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France) est l'autorité organisatrice de la distribution publique du gaz depuis 1904 et d'électricité depuis 1994. Son territoire recouvre, à ce jour, 184 communes de la couronne parisienne regroupant 5,3 millions d'habitants. Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville en est le président depuis 1983.

Le *Journal officiel de l'Union européenne* publie ce jour l'appel d'offres du Sigeif, qui vise à mettre en concurrence les fournisseurs de gaz naturel actifs sur le marché dans le cadre d'un groupement de commandes.

Renouvelé tous les deux ans, ce marché vise à faire bénéficier d'économies substantielles : plus de 40 % lors du dernier appel d'offre 2010-2012, soit 15 millions d'euros d'économies sur la facture finale pour la satisfaction des besoins en gaz des équipements et bâtiments des 267 communes et établissements publics adhérents au groupement de commandes du Sigeif.

À la faveur de cet appel d'offres, le Sigeif contribue également à renforcer les politiques énergétiques locales concourant aux objectifs nationaux et européens de maîtrise de l'énergie.

Deux lots sont ainsi proposés portant, d'une part, sur l'efficacité énergétique du patrimoine existant pour les prestations d'optimisation (diagnostics thermiques, études solaires thermiques...), et, d'autre part, sur les projets neufs (bâtiments basse consommation).

Au mois d'avril, une commission d'appel d'offres procédera à l'examen des propositions remises pour chacun des huit lots et les contrats seront attribués au regard du critère de l'offre économiquement la plus avantageuse tant du point de vue de la valeur financière que technique.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2012 : entrée en vigueur des contrats pour une durée de deux ans.

---

#### **L'appel d'offres du Sigeif 2012-2014 :**

- > 5000 points de livraison**
  - > 1,7 térawattheure (TWh) par an**
- 

#### **Contact Presse**

**Christine Marco**  
**C.M.G. Partenaires Conseil**  
**06 88 86 83 49**